



CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu dans la salle du conseil municipal le :

Mercredi 29 mars 2023 à 20h30.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Arrêt du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022,

Fiscalité Locale :

2. Vote des taux de THs, TFPB et TFPNB pour 2023,

Ressources Humaines :

3. Effectif du Personnel pour 2023,

4. Suppression de poste,

Intercommunalité :

5. Approbation du rapport d'activités 2022 de la SEM du Pays de Fontainebleau,

6. Modification du périmètre du SDESM par l'adhésion de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux ainsi que de la commune de Melun,

Cimetière :

7. Modification du règlement du cimetière suite à l'implantation de cavurnes,

8. Détermination des tarifs pour la vente d'une concession accueillant des cavurnes,

Enfance :

9. Modification du règlement intérieur des services « Restauration – Périscolaire & Extrascolaire – Étude Dirigée »,

Affaires Générales :

10. Cession de parcelles communales,

11. Autorisation de vente des biens immobiliers 82, Rue Murger et 28ter, 30 et 30bis, Rue Armand Charnay,

Finances :

12. Adoption du Compte de Gestion 2022,

13. Adoption du Compte Administratif 2022,

14. Affectation du Résultat 2022,

15. Adoption Budget Primitif 2023,

16. Attribution des subventions versées aux associations et autres établissements publics pour 2023,

Subvention :

17. Demande de subvention au titre du Fonds Vert pour la rénovation thermique de la Salle des Fêtes,

Immobilisations :

18. Détermination de la durée d'amortissement pour les subventions d'équipement en M57,

19. Informations du Maire et des Commissions,

20. Questions diverses.



A Bourron-Marlotte, le 17 mars 2023

Vitor VALENTE
Maire